



Lettre d'actualité de l'observatoire de l'habitat – Mars 2024



© Atlas des paysages de Guadeloupe
Région/DEAL Guadeloupe/2011

Les ménages ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement qui soit en adéquation avec leur niveau de revenus. Cette tendance se confirme en Guadeloupe avec une forte augmentation de la demande de logement social entre 2022 et 2023 (+16 %).

Cette nouvelle lettre d'actualité met en avant les données de la demande locative à prendre en compte pour le développement de l'offre nouvelle et l'adaptation du parc.

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement (DEAL)

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE EN 2023

CHIFFRES CLÉS DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



Nombre de demandes

14 976 demandes actives au 1^{er} janvier 2023, dont :
3 689 déjà locataires du parc social
7 366 logés chez un tiers ou dans des conditions précaires



Principales localisations des demandes

50 % des demandes se portent sur le territoire de Cap Excellence
17 % concernent le Nord Basse-Terre
12 % concernent la Riviera du Levant



Type de logements demandés

35,7% demandent un logement de type T2 alors que le parc n'en comporte que 12, 8%



Ancienneté des demandes

34,5 % des demandes datent de plus d'un an
4,7 % des demandes datent de trois ans ou plus



Parc locatif social

37 505 logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2023



Attributions de logements locatifs sociaux

3 000 attributions en 2023



Revenus des ménages du parc social

80 % des ménages du parc social déclarent des revenus inférieurs au seuil requis pour être éligible à un logement locatif très social (LLTS)



Saisines de la CCAPEX

687 saisines de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives en 2022, représentant 1,9 millions d'euros de dette cumulée en loyers impayés

Partenaires :

adil
de la Guadeloupe

<https://www.adil971.org>

Insee
<https://www.insee.fr>

TENSION DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE EN GUADELOUPE

→ Le taux de tension des demandes hors mutation en 2023 est de 4,31 soit :
- 9 909 demandes pour 2 298 attributions

Tension de la demande : rapport entre le nombre de demandes hors mutation au 1er janvier de l'année N et le nombre d'attributions hors mutation de l'année N (non logés déjà au sein du parc social existant)

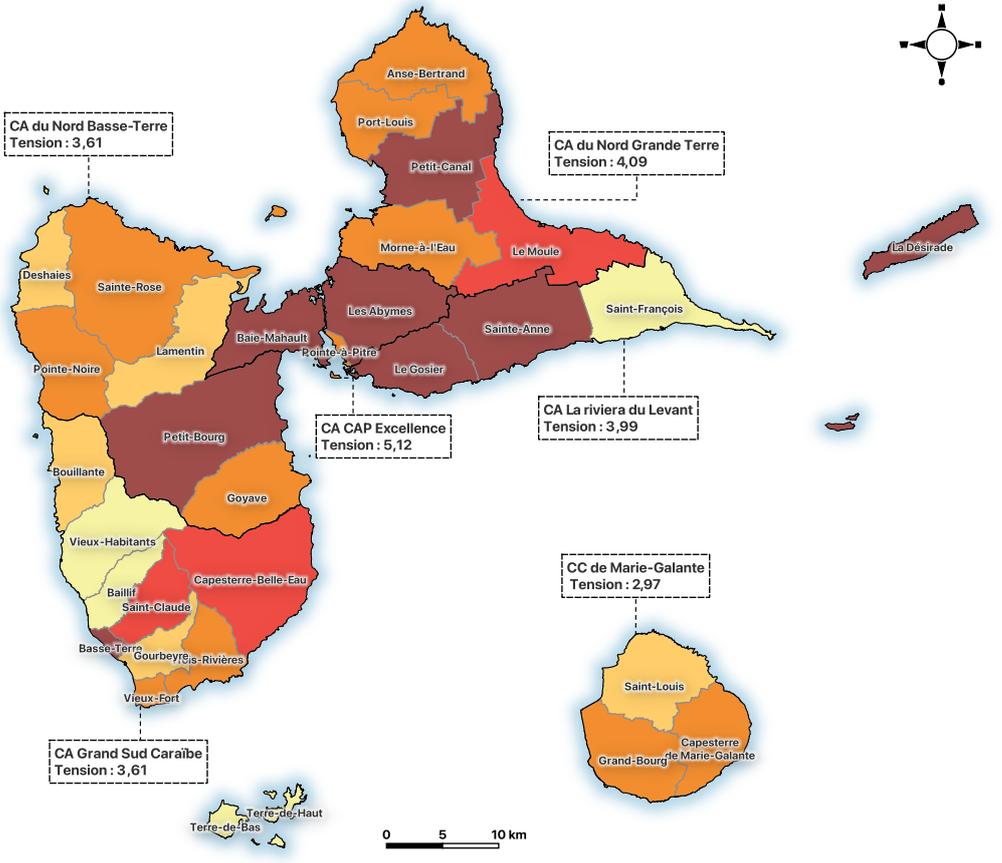
Tension de la demande en 2023

- Inférieur à 2
- Entre 2 et 3
- Entre 3 et 4
- Entre 4 et 5
- Supérieur à 5

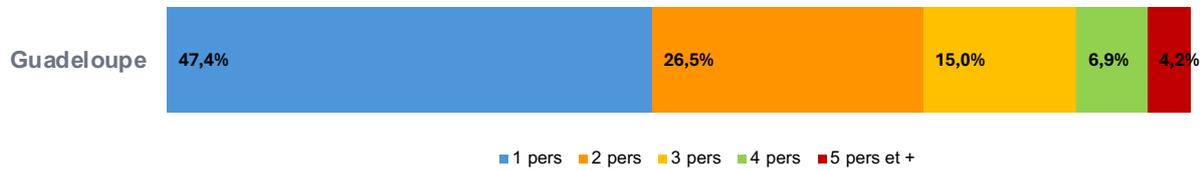
Périmètre des EPCI

- EPCI

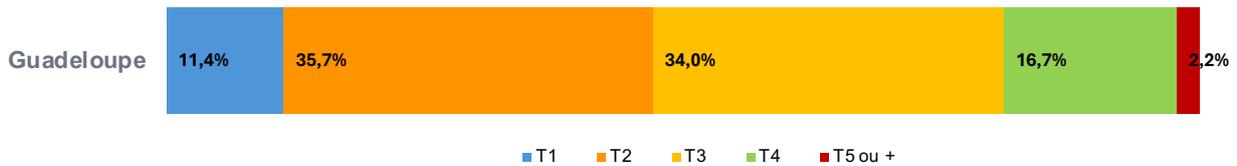
Observatoire de l'habitat
Source : DEAL 971, HBD 2023, Infocentre SNE 2023, RPLS 2023



Répartition des demandes selon le nombre de personnes dans le foyer



Répartition des demandes selon la taille de logements recherchés



Répartition des demandes selon les conditions de logement actuel

